

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13373
1er juin 1979
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 31 MAI 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU ZAIRE AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous adresser en annexe un communiqué de presse relatif à l'article de Jon Bradshaw, publié dans la revue "Esquire" du 27 mars 1979 et qui vous a été transmis par la Mission permanente du Bénin.

Le Conseil exécutif du Zaïre voudrait lever une fois encore certaines équivoques contenues dans cet article.

A l'instar d'autres délégations ayant traité le même problème, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire publier ce communiqué de presse en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) KABEYA WA MUKEBA

Annexe

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'article de Jon Bradshaw, publié dans la revue "Esquire" du 27 mars 1979, sur la carrière du mercenaire bien connu, Bob Denard, ne manque certainement pas d'intérêt pour la communauté internationale. Cependant, il est à déplorer l'insuffisance d'information de la part de son auteur, insuffisance qu'il essaie de combler par son imagination féconde. C'est le cas du paragraphe 3 de la page 4 du document S/13304 où l'auteur affirme que Bob Denard "recruta trente mercenaires pour aider le Président Mobutu du Zaïre à envahir la province de Cabinda, riche en pétrole".

Cette affirmation gratuite témoigne du peu de sérieux dont a fait preuve l'auteur qui tout en traitant un sujet digne d'intérêt (le mercenariat), agence son histoire autour des faits invraisemblables.

Il n'a jamais été dans l'intention des autorités zaïroises de pratiquer une politique néo-impérialiste. La République du Zaïre contient suffisamment de ressources naturelles pour en convoiter celles se trouvant sur ou dans le territoire d'un pays voisin.

La Mission permanente de la République du Zaïre saisit cette occasion pour rappeler à l'opinion internationale les options fondamentales de la politique extérieure du Zaïre basées sur les principes :

1. Du nationalisme zaïrois authentique, entraînant deux corollaires : le neutralisme positif en d'autres termes le non-alignement, et l'ouverture sur le monde sans complexes et sans exclusive.
2. De la vocation africaine du Zaïre. C'est dans ce cadre précis que le Zaïre a hébergé certains mouvements de libération.
3. De l'authenticité. Celle-ci est la recherche permanente des solutions originales adaptées à chaque situation, aux divers problèmes auxquels est confrontée la société zaïroise contemporaine.

En conclusion, la Mission permanente du Zaïre s'interroge sur la crédibilité des faits racontés dans cet article.

Fait à New York, le 31 mai 1979